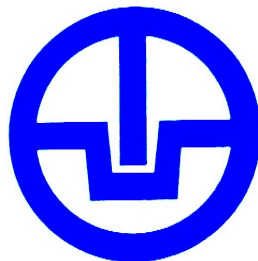


**LE CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC.**  
**100, rue du Golf**  
**SAINTE-JULIE QC J3E 1Y1**



DEMANDE D'ADMISSION POUR MEMBRE PARRAINÉ  
et  
CONVENTION POUR MEMBRE INACTIF

Téléphone (450) 649-1511  
Fax (450) 649-9328  
Courriel [golf@valleedurichelieu.com](mailto:golf@valleedurichelieu.com)  
Web [www.valleedurichelieu.com](http://www.valleedurichelieu.com)

## Procédure d'admission d'un nouveau membre parrainé

**N.B. : « Sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte, le genre masculin inclut le féminin. »**

1. Le directeur général garde un registre des demandes d'admission en circulation. Le formulaire d'admission peut être transmis directement au candidat ou à son parrain.
2. Toute demande d'admission pour devenir membre parrainé doit être faite par écrit sur le formulaire approuvé par le Conseil d'administration. Cette demande devra être complétée et signée par :
  - a) le candidat et
  - b) le membre actionnaire inactif qui doit attester qu'il connaît le candidat et s'en tient responsable.
3. Le formulaire complété est ensuite remis au directeur général, accompagné d'un dépôt au montant fixé par le Conseil d'administration de temps à autre.
4. Le directeur général exigera une enquête de crédit, de réputation et de bonnes moeurs du candidat.
5. Le candidat sera invité à se présenter à une entrevue en présence du président du comité des membres ou d'une personne déléguée par lui, ainsi que du directeur général ou d'une personne déléguée par lui.
6. Le formulaire complété est ensuite transmis au comité des membres pour étude.
7. Après avoir pris connaissance du dossier d'un candidat et après avoir pris en considération tout autre facteur qui pourrait être pertinent, le comité des membres décide s'il désire faire poursuivre ou non le cheminement de la demande d'admission.
8. Si le comité des membres décide de faire poursuivre le cheminement de la demande d'admission :
  - a) le directeur général expédie à tous les actionnaires un avis de ballottage (formulaire approuvé par le Conseil d'administration) concernant la demande d'admission. Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> octobre, une copie de cet avis doit également être affichée à un endroit bien en vue au pavillon;
  - b) tout actionnaire peut s'objecter à une candidature dans un délai de 10 jours de la date indiquée sur l'avis de ballottage; cette objection doit être faite par écrit;
  - c) advenant une objection au ballottage avant l'expiration du délai de 10 jours, le directeur général soumet à nouveau le dossier au comité des membres afin que celui-ci décide s'il recommande ou non l'admission du candidat au Conseil d'administration.
9. Qu'il y ait eu objection ou non lors du ballottage, le Conseil d'administration décide, en dernière instance et à sa seule discrétion, si une demande d'admission est acceptée ou refusée, sans avoir à fournir de justification.
10. Si la demande d'admission est acceptée par le Conseil, le candidat remplacera alors le membre actionnaire devenu inactif, pour une saison.
11. Le nouveau membre devra ensuite acquitter la cotisation annuelle applicable pour l'année courante. Le Club lui fera parvenir une lettre d'acceptation.
12. La cotisation dûment acquittée, le membre parrainé se verra remettre sa carte de membre.

**À titre d'information, la procédure de ballottage prend la forme suivante :**

### BALLOTAGE

Date : \_\_\_\_\_

La ou les personnes suivantes ont présenté leur candidature pour devenir membre parrainé de notre Club :

NOM	ADRESSE	EMPLOI ET EMPLOYEUR	PARRAIN
Votre nom	Votre adresse	Votre employeur	Votre parrain

La « Procédure d'admission d'un nouveau membre parrainé » dûment adoptée par le Conseil d'administration prévoit que :

- tout actionnaire peut s'objecter à une candidature dans un délai de 10 jours de la date indiquée sur l'avis de ballottage; cette objection doit être faite par écrit;
- advenant une objection au ballottage avant l'expiration du délai de 10 jours, le directeur général soumet à nouveau le dossier au comité des membres afin que celui-ci décide s'il recommande ou non l'admission du candidat au Conseil d'administration;
- qu'il y ait eu objection ou non lors du ballottage, le Conseil d'administration décide, en dernière instance et à sa seule discrétion, si une demande d'admission est acceptée ou refusée, sans avoir à fournir de justification.

### BALLOTAGE

#### LE CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC.

À l'attention du directeur général :

Je \_\_\_\_\_ membre actionnaire # \_\_\_\_\_ désire, par la présente, m'objecter à la candidature de la personne suivante :

DATE : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ SIGNATURE : \_\_\_\_\_

**N.B. : Inscrire « BALLOTAGE » sur la face de l'enveloppe retour.**

<b>Nom et prénom</b> <small>(caractères d'imprimerie SVP)</small>			
<b>Adresse de la résidence</b> <small>(# civique et rue)</small>			
<small>(municipalité)</small>		<small>(province)</small>	
<small>(code postal)</small>			
<b># Téléphone (rés.)</b>		<b># Télécopieur (rés.)</b>	
<b># Cellulaire</b>		<b>Adresse courriel</b>	
<b># Assurance sociale</b>		<b>Date de naissance</b>	
<b>Je pratique le golf depuis</b>		<b>Mon handicap est</b>	
<b>Nom de l'employeur ou de l'entreprise</b>			
<b>Adresse de l'employeur</b>			
<b>Fonction/occupation</b>		<b>Secteur d'activités</b>	
<b># Téléphone (employeur)</b>		<b># Télécopieur (employeur)</b>	
<b>Institution bancaire (adresse et téléphone)</b>			
<b>Nom et prénom du conjoint, de la conjointe</b>			
<b>Nom des enfants qui joueront au golf</b>	<b>Age</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Handicap</b>
<b>Clubs ou associations dont je fais partie ou dont j'ai fait partie depuis 3 ans</b>			

Par les présentes, je sou mets au **Conseil d'administration du Club de golf de la Vallée du Richelieu Inc.** (le « Club ») ma candidature pour dev enir membre parrainé du Club.

J'ai pris connaissance de la « *Procédure d'admission d'un nouveau membre parrainé* » (voir page 2), et déclare en accepter tous les termes et conditions. J'ai également pris connaissance du projet de « *Convention* » à interv enir entre le membre actionnaire inactif, le Club et le candidat (si ma candidature est acceptée) (voir page 4), et j'en accepte tous les termes et conditions et m'engage à y souscrire.


En outre de ce qui précède et aux fins de permettre au Club de prendre une décision éclairée au sujet de ma candidature, je consens à ce que le Club puisse recueillir auprès de tiers des renseignements personnels me concernant. Ainsi, j'autorise les clubs ou associations dont je fais partie ou dont j'ai fait partie depuis trois (3) ans à communiquer au Club tous les renseignements pertinents contenus dans des dossiers que ceux-ci auraient constitués ou conservés à mon sujet.

De plus, j'autorise tout agent de renseignements personnels ou toute autre personne qui aurait constitué ou conservé un dossier ou un rapport au sujet de mon caractère, de ma réputation ou de ma solabilité à communiquer au Club les renseignements contenus dans ce rapport ou dossier.

**Je sou mets la présente demande avec mon chèque au montant de 50,00 \$, montant qui sera crédité à mon compte si ma demande est acceptée mais qui ne sera pas remboursable si ma demande est refusée.**

**Je reconnais que le Club n'a aucune obligation d'accepter ma demande pour devenir membre parrainé ni de me fournir de justification en cas de refus.**

Et j'ai signé ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_

Signature du candidat 

**Je, soussigné, parrain du candidat, atteste que je connais bien cette personne et qu'au meilleur de mes connaissances, elle deviendra un très bon membre parrainé du Club. Je me porte donc garant de la bonne conduite du candidat et de ses engagements financiers envers le Club.**

Et j'ai signé ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_

NOM DU PARRAIN ET # MEMBRE \_\_\_\_\_ (caractères d'imprimerie SVP) # \_\_\_\_\_

Signature du parrain 

Convention intervenue à Sainte-Julie, province de Québec, le \_\_\_\_\_

**ENTRE :** LE CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC., corporation légalement constituée en vertu des lois de la province de Québec et ayant son siège social à Sainte-Julie, province de Québec (le « Club »).

**ET :** Membre actionnaire inactif # \_\_\_\_\_  
**ET** Membre parrainé \_\_\_\_\_

ATTENDU QUE l'actionnaire ne désire pas exercer ses droits et privilèges au Club de golf de La Vallée du Richelieu pour la saison \_\_\_\_\_ et désire devenir membre inactif;

ATTENDU QUE pour être dûment inscrit à titre de membre inactif, l'actionnaire doit désigner une personne qui agira à sa place à titre de membre parrainé pour la saison \_\_\_\_\_;

ATTENDU QUE l'actionnaire se tient responsable de la personne ainsi désignée, notamment dans le cas où cette dernière ferait défaut d'acquitter les sommes dues suite aux dépenses encourues durant la saison \_\_\_\_\_;

ATTENDU QUE la personne ainsi désignée s'engage à respecter la réglementation applicable au Club de golf de La Vallée du Richelieu et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, à acquitter avec diligence toutes les obligations financières qu'elle pourrait contracter à l'égard du Club

ATTENDU QUE la réglementation prévoit que l'actionnaire demeure solidairement responsable desdites obligations financières;

ATTENDU tout ce qui précède, les parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente;
2. Le membre inactif désigne le membre parrainé pour agir à sa place à titre de membre parrainé pour la saison \_\_\_\_\_;
3. Le membre parrainé s'engage à respecter la réglementation en vigueur au Club et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, à acquitter avec diligence toutes les obligations financières contractées à l'égard du Club de golf de La Vallée du Richelieu (cotisation, minimum maison, dépenses mensuelles, etc.);
4. Le membre inactif ne sera pas responsable à l'égard du Club de toute somme d'argent que le le membre parrainé pourrait devoir au Club. Il demeure toutefois sujet aux obligations usuelles qui lui incombent en tant qu'actionnaire du Club.
5. Les parties signent cette entente en toute connaissance de cause, librement et volontairement.

EN FOI DE QUOI les parties aux présentes ont signé cette convention à la date mentionnée en tout premier lieu.

<b>DATE</b>	Le
Signature du membre actionnaire (deviendra inactif)	X
<b>NOM DU MEMBRE INACTIF ET # MEMBRE</b>	(caractères d'imprimerie SVP) # _____
Signature du membre parrainé	X
<b>NOM DU MEMBRE PARRAINÉ</b>	(caractères d'imprimerie SVP)
<b>LE CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC.</b> par le directeur général	X